



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REDON**

Séance du 30 mai 2024 - Délibération n° 2024-052

**COMPTE ADMINISTRATIF 2023  
BUDGET "PRODUCTION D'ÉNERGIE PHOTOVOLTAÏQUE"  
CORRECTION D'UNE ERREUR MATÉRIELLE**

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 mai à dix-huit heures, le Conseil Municipal de Redon, dûment convoqué le 17 mai, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville, lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise Fouchet, 1<sup>ère</sup> Maire-Adjointe.

Nombre de membres du Conseil	
En exercice	29
Présents	23
Votants	22
Vote	
Pour	22
Contre	0
Abstentions	6

**Présidente de séance :** Madame Françoise Fouchet, 1<sup>ère</sup> Maire-Adjointe.

En présence de l'ensemble des membres du Conseil Municipal à l'exception de :

**- Absents excusés ayant donné mandat de vote :**

Monsieur Benoit Quélard, pouvoir donné à Monsieur Stéphane Lefebvre.

Madame Soazig Ruiz, pouvoir donné à Monsieur Marc Droguet.

Madame Anaïs Cadoret, pouvoir donné à Monsieur Valentin Perré.

Monsieur Thomas Maréchal, pouvoir donné à Monsieur Nicolas Régis.

Monsieur Loïc L'Haridon, pouvoir donné à Madame Martine Évain.

**Secrétaire de séance :** Monsieur Stéphane Lefebvre.

*Le Maire, ayant quitté la salle, ne prend pas part au vote.*

**Rapport de Louis Le Coz.**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2024-030 du 4 avril 2024 approuvant le compte administratif 2023 du budget "Production d'Énergie Photovoltaïque",

Vu la présentation en Commission Finances du 14 mai 2024,

Considérant qu'il y a lieu de corriger une erreur matérielle retranscrite sur la délibération au niveau du montant des dépenses d'investissement faussant le résultat d'investissement,

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

À L'UNANIMITÉ

CORRIGE la délibération d'approbation du compte administratif "Production d'Énergie Photovoltaïque" 2023 faisant apparaître les résultats correctifs suivants :

Dépenses d'exploitation :	24 848,00 €
Recettes d'exploitation (dont excédent reporté : 10 041,20 €) :	38 065,80 €
<b>Résultat d'exploitation :</b>	<b>+ 13 217,80 €</b>

Envoyé en préfecture le 03/06/2024  
Reçu en préfecture le 03/06/2024  
Publié le - **3 JUIN 2024**  
ID : 035-213502362-20240530-SG2024\_230-BF

Dépenses d'investissement :	3 094,67 €
Recettes d'investissement (dont excédent reporté : 25 444,56 €) :	42 476,56 €
<b>Résultat d'investissement :</b>	<b>+ 39 381,89 €</b>

<b>Résultat global et réel de clôture :</b>	<b>+ 52 599,69 €</b>
---	----------------------

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne  
Maire de Redon



Le Secrétaire de séance,  
**Stéphane Lefebvre**  
Conseiller Municipal

Mis en ligne le - **4 JUIN 2024**